

MODULE N°5 : CHOISIR ET PREPARER LES MARCHES PUBLICS ADAPTES A LA PROGRAMMATION ET A LA CONCEPTION DE L'OPERATION URBAINE



INTERVENTION	<ul style="list-style-type: none"> • JACQUES CABANIEU, consultant, ancien Secrétaire Général de la MIQCP • FRANÇOIS MEUNIER, architecte et programmiste, dirigeant d'Attitudes Urbaines
DATE ET FORMAT	Vendredi 13 janvier 2023. De 9h à 17h30. Module à distance.
PRESENTATION	<p>La recherche de la bonne adéquation entre la procédure de consultation et la nature de la commande constitue une obligation juridique autant qu'une garantie de qualité et d'efficacité pour les Maîtrises d'Ouvrage urbaines.</p> <p>Que le cadre soit celui d'un marché à procédure adaptée ou d'un marché à procédure formalisée, les possibilités d'évolution et d'adaptation de la commande, les marges de négociations souhaitées avec le prestataire, ou encore les conditions de dialogue entre les différentes ingénieries, sont autant de critères qui peuvent orienter la Maîtrise d'Ouvrage dans la construction du ou des marchés adaptés à sa commande.</p> <p>L'enjeu est bien de mettre la commande au service de la cohérence et de l'efficacité de la démarche de projet, particulièrement dans le cadre d'opérations urbaines complexes, nécessitant une articulation fine entre l'élaboration du projet (vocation, ambition...) et sa conception spatiale.</p> <p>En s'appuyant sur les dernières évolutions de la réforme, ce module propose d'explorer les possibilités offertes par les marchés publics, pour faire de la commande publique un levier d'innovation et d'efficacité au service d'un dialogue programmation – conception réussi comme de la qualité des opérations urbaines.</p>
OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	<ul style="list-style-type: none"> • Situer les principales règles, caractéristiques et modalités de mise en œuvre des marchés publics en urbanisme et aménagement • Distinguer les procédures et les formats de marché adaptés aux missions d'AMO programmation urbaine d'une part et aux missions de maîtrise d'œuvre urbaine d'autre part • Proposer un cadre de commande adapté pour articuler programmation et conception en fonction du contexte de l'opération
PUBLIC	Chargé d'opération ou chef de projet en maîtrise d'ouvrage publique (Collectivité, Aménageur...), CAUE, EPF, ou Agence d'Urbanisme ; chef de projet ou chargé d'étude en bureau d'études ; architectes, urbanistes ou paysagistes, MOE indépendant.
PREREQUIS	Une pratique préalable dans le champ de l'urbanisme ou de l'aménagement est recommandée pour participer.
METHODES ET OUTILS PEDAGOGIQUES MOBILISES	<p>La formation alterne des temps d'apprentissage illustrés par la présentation d'études de cas, des temps d'échanges collectifs et/ou des temps de mises en situation autour de cas pratiques pour favoriser le transfert des apprentissages en situation de travail.</p> <p>L'effectif pédagogique est limité dans la mesure du possible à une quinzaine de participants. La direction pédagogique est présente à chaque module pour s'assurer de son bon déroulement. Le support de l'intervention est diffusé en format électronique à l'issue de la formation.</p>
DEROULEMENT DU MODULE*	<p>MATIN</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les outils de la commande publique pour réaliser le projet urbain - Consultation et cadre d'exercice de l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage - Consultation et cadre d'exercice de la Maîtrise d'Œuvre urbaine - Procédures intégrées adaptées à l'opération urbaine <p>APRES-MIDI</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en situation et échanges autour d'un cas d'étude : le dialogue compétitif - Bilan de la journée
MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATION	<ul style="list-style-type: none"> • Questionnaire de pré-formation en ligne en amont de la formation • Questionnaire de satisfaction et d'auto-évaluation des acquis à la fin de la session • Attestation d'assiduité et attestation de fin de formation
TARIF ET ACCES	580,00 € HT (tarif carte). Module également accessible dans le cadre du cursus complet. Possibilité de prise en charge par votre OPCO. DUREE DU MODULE 7 heures
INSCRIPTION ET RENSEIGNEMENTS	Matteo Stagnoli : 01 40 34 91 74, joignable du lundi au vendredi de 9h à 17h. apu@attitudes-urbaines.com . N'hésitez pas à nous contacter si vous êtes en situation de handicap.

**Sous réserve de réorganisation de la journée par le ou les formateurs*